

Club des collectivités engagées

Note de cadrage

COLLECTIF
NATIONAL DROITS DE L'HOMME
ROME EUROPE

CNDHRomeurope



CNDH_Romeurope



www.romeurope.org

Objectifs

Objectif principal

Créer un « Club national des collectivités engagées », réseau d'élu·e·s mobilisé·e·s auprès desquels le CNDH Romeurope sera un acteur de soutien pour les accompagner dans l'élaboration et le déploiement de projets visant à résorber les squats et bidonvilles tout au long des six années de leur mandat.

Le club, animé par le CNDH Romeurope sur la base d'un recensement des attentes des collectivités territoriales membres, aura pour principales missions de :

- Créer des espaces et temps d'échanges entre collectivités afin de partager de l'informations (partage de connaissance des publics concernés, de bonnes pratiques, de difficultés rencontrées, d'outils juridiques etc.)
- Elargir les mises en relation avec d'autres collectivités et/ou associations et collectifs membres de Romeurope
- Outiller les collectivités (par des supports venant des collectivités elles-mêmes, de nos associations membres ou de Romeurope)

Objectif secondaire

- Appuyer les membres du CNDH Romeurope en relayant des bonnes pratiques de collectivités ou des volontés exprimées et développer la mise en lien afin d'améliorer et accélérer des processus de résorption.

*NB : l'objectif n'est pas de se substituer au lien déjà existant entre les membres du CNDH Romeurope et des collectivités, ni de se substituer aux services des municipalités/Conseils départementaux en donnant des « leçons », mais plutôt d'être un acteur de référence possible à destination des collectivités engagées pour appuyer et orienter certaines démarches afin **d'améliorer et accélérer** des processus de résorption. Les questionnements soulevés par les*

collectivités pourront permettre à certain·e·s de nos membres de connaître les motivations/difficultés de leurs élu·e·s et au CNDH Romeurope d'agir avec d'autres acteurs.

Actions déjà réalisées

En octobre 2020, nous avons adressé un courrier à 220 maires pour les encourager à s'engager en faveur de la résorption des squats et bidonvilles dès le début de leur mandat, en les mobilisant en particulier sur la question de l'accès à l'eau qui relève de leur compétence.

Nous les avons invités à rejoindre un Club de nouveaux élus locaux et fonctionnaires territoriaux qui s'engagent. Pour le rejoindre, un formulaire à remplir a été proposé.

Un article présentant la démarche et s'adressant aux élu·e·s est également disponible sur notre site : <https://www.romeurope.org/elus-locaux-mobilisez-vous/>

Le courrier était accompagné du dossier publié en 2019 « [Les élus locaux face à la résorption des squats et bidonvilles](#) » et d'une carte postale.

Nous avons imprimé ces cartes postales en nombre afin que les membres puissent aussi en envoyer aux élus locaux et/ou fonctionnaires de mairie de leur territoire (peu de retour d'impact).

Type d'accompagnement envisagé des élu·e·s

Si le CNDH est à l'initiative de la démarche, l'accompagnement des collectivités se fera à la fois par les pair·e·s (entre les élu·e·s eux/elles-mêmes lors des rencontres), par les associations membres du CNDH Romeurope via la mise en réseau (outils déjà réalisés, aiguillage sur les situations locales et remontée des besoins), par un outillage spécifique réalisé par le CNDH Romeurope sur des besoins exprimés par les élu·e·s.

L'accompagnement par le CNDH Romeurope :

- Mise en réseau avec les membres

- Invitation de certaines associations membres de Romeurope ou de partenaires afin d'intervenir sur des thématiques précises (eau, scolarisation, insertion professionnelle, déchets etc.)
- **Création d'outils à destination des élu.es ou des services techniques tant sur le volet gouvernance (participative) de la résorption des squats et bidonvilles que sur des volets techniques permettant une sortie par le haut. Ex : outils sur la mobilisation du foncier, partenariats possibles, témoignages de bonnes pratiques...** Appui au plaidoyer local (sur les actions de résorption réalisées en lien avec les acteurs locaux)

Méthodologie de création du Club

Dans une perspective de diversité géographique, politique et administrative, le CNDH Romeurope aura pour vocation de trouver des partenaires diversifiés à plusieurs égards :

- Des collectivités de différents territoires (afin d'avoir une vision assez globale des dynamiques existantes dans différentes régions) ;
- Des collectivités territoriales de couleur politique différentes (afin de permettre de mettre en lumière différents angles de conduite permettant la résorption des squats et bidonvilles dans une logique de sortie vers le haut) ;
- Des collectivités territoriales de différentes échelles (communes rurales, villes moyennes, métropoles, départements).

Toutes les collectivités ciblées ont des bidonvilles et/ou squats sur leur territoire, ou sont frontalière à des collectivités ayant des bidonvilles.

La recherche des collectivités territoriales susceptibles de prendre part au club des collectivités engagées devra se faire en plusieurs étapes et avec différents canaux (cible de 150 collectivités pour une entrée de 10 à 15 dans le club) :

1. Un listing des élu.e.s et collectivités susceptibles d'être intéressées par la démarche car :
 - déjà followers du CNDH Romeurope sur les réseaux sociaux (notamment Twitter)
 - déjà connus du CNDH Romeurope ou proche de ses membres

- inscrits dans une coopération décentralisée, avec notamment la Roumanie, sur les questions de résorption des bidonvilles, EHA, gestion des déchets, santé/action sociale, migration... (ex : Ivry, Nantes métropole etc.)
- 2. Des contacts individualisés (par e-mail et par téléphone) afin d'échanger en détail sur le projet (permettant également de jauger de l'intérêt ou des points de désintérêts potentiels pour le projet, du potentiel niveau d'implication etc.)
- 3. Envoi d'un formulaire pour recenser les attentes des collectivités dans le cadre du projet, les problématiques principales rencontrées, les thématiques à traiter etc.
- 4. Organisation du calendrier de temps d'échanges collectifs avec les élu.es (voire technicien-ne-s municipaux-ales) en réponse aux attentes grâce à des rencontres collectives en visio (dans un premier temps)

Chronogramme proposé

Calendrier d'action - Club des élu.es locaux.ales										
Dates	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	
Activités										
Listing des élu-es /collectivités potentielles	■	■	■	■						
Contacts individualisés			■	■	■					
Envoi du formulaire de recensement des attentes/besoins					■					
Organisation des temps d'échanges					■	■		■		■
Communication sur la démarche					■		■			
Développement d'outils			■	■	■	■	■	■	■	■

Méthodologie d'animation du Club envisagée

- **Animation d'un temps d'échange bimestriel par visio de 2h**

Ces visios, organisés tous les deux mois permettront à une dizaine d'élu-e-s locaux-ales d'échanger sur des points précis. Un ordre du jour avec des points à aborder sera proposé une semaine à l'avance (sur le modèle des réunions zoom des membres du CNDH Romeurope).

Certaines visio pourront être axées sur des outils précis (outils de gouvernance, démarches partenariales, exemples de bonnes pratiques ou points de blocages précis etc.) d'autres sur des thématiques en particulier (eau, électricité, déchets, scolarisation, relogement etc.).

Pour chaque ou certaines visio, un membre de Romeurope ou bien une structure partenaire pourrait intervenir (ex : pour une visio sur l'accès à l'eau, inviter la Coalition eau pour présenter le manifest'eau).

Un compte-rendu des réunions sera diffusé aux élu-e-s. Certaines bonnes pratiques voire points importants de blocage seront relayés auprès de nos membres.

- **Diffusion d'information et mise en réseau :**
 - Diffusion d'information sur des actualités et bonnes pratiques (ex : actualités juridiques, chiffres clés etc.) à raison de deux fois par mois environ via la création d'une maillist list spécifique.
 - Mise en réseau avec des acteurs associatifs locaux et partenaires de Romeurope pour créer un relai dans l'accompagnement des collectivités à la résorption des squats et bidonvilles (lors des rencontres visio notamment).
 - Possible création d'un outil Framavox pour faciliter et développer les échanges inter-rencontres entre collectivités (pouvant ainsi éviter la surcharge de mails et permettant de mettre en valeur une dynamique entre pair-e-s).

- **Création d'outils à destination des élu.es ou services techniques des collectivités :**
 - Fiches pratiques thématiques (ex : création de SAS etc.)
 - Fiches sur des propositions méthodologiques de gouvernance

- **Appui plaidoyer** (auprès des collectivités engagées)

COLLECTIF NATIONAL DROITS DE L'HOMME ROMEUROPE

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

59, rue de l'Ourcq - 75019 Paris

T : 06 35 52 85 46

contact@romeurope.org



CNDHRomeurope



CNDH_Romeurope



www.romeurope.org